



Comité Départemental Cyclotourisme de  
Seine Maritime

# Assemblée Générale Ordinaire du Codep76



## Stade Valeriquais Cyclotourisme



**Samedi 15 novembre 2025**

*A.G organisée avec le concours du Stade Valeriquais Cyclotourisme.*





## *La vie de votre Comité Départemental en 2025*

# **SOMMAIRE**

✚	<b>Rapport moral du Président .....</b>	<b>3-4</b>
✚	<b>Rapport d'activités par la Secrétaire .....</b>	<b>5-11</b>
✚	<b>Rapport financier par le Président.....</b>	<b>12-13</b>
✚	<b>Interventions des personnalités – Elections - Votes .....</b>	<b>14</b>
✚	<b>Rapport des commissions</b>	
	➤ <b>Tourisme .....</b>	<b>15-16</b>
	➤ <b>Sécurité.....</b>	<b>17-20</b>
✚	<b>Les organisations 2026 .....</b>	<b>21</b>
✚	<b>Annexes 1 - Notice d'information du licencié 2026 .....</b>	<b>22-24</b>
	<b>2 -Tarifs licences fédérales 2026 .....</b>	<b>25</b>
	<b>3 – Le SVCT en 2025 .....</b>	<b>26</b>



## *La vie de votre Comité Départemental en 2025*

### ➤ **Rapport moral du Président**

Je remercie chaleureusement le Club de Saint Valéry en Caux, le Président Fabien, le bureau directeur ainsi que tous les membres pour l'excellent accueil qui nous est réservé et pour toute l'organisation qui en découle.

Un grand merci également au directeur de ces lieux ainsi qu'au personnel.

**Avant de débiter cette assemblée et comme le veut la coutume je voudrais que vous ayez une pensée pour ceux qui nous ont quitté et tout particulièrement pour notre ami Sergio qui s'est tant investi dans cette aventure qu'est la gestion d'un comité.** Je vous demande une minute de silence pour tous ceux qui sont partis randonner dans l'au-delà.

Notre fédération fondée en 1923 est forte de 120.000 licenciés 20 % de féminines dont 9 % des licenciés ont moins de 25 ans répartis sur 3000 structures dont 1700 à la pratique du tout terrain.

13 comités régionaux, 95 comités départementaux et 400 écoles de vélos et points d'accueil jeunes. Sans oublier la participation à la directive gouvernementale en œuvrant auprès des jeunes scolarisés dans le cadre du savoir rouler à vélo. Directive ayant pour but de rendre autonomes des jeunes de 8 à 11 ans pour se rendre à l'école en toute sécurité et en appliquant les règles de base.

Notre bureau fédéral national s'est renouvelé et dirigé par notre nouvelle présidente Lydie Chenot.

Des nouvelles orientations seront à l'ordre du jour et mises en œuvre lors de cette olympiade notamment au niveau des semaines fédérales où le but sera de s'adresser aux familles et aux petits en créant de nouvelles animations et parcours adaptés.

Il est à noter également l'arrêt de la gestion du gîte fédéral des quatre vents pour des raisons budgétaires. Ce gîte à l'origine dédiés aux cyclotouristes ne l'était plus vraiment étant occupé en majorité par des extérieurs, de plus une mise aux normes très coûteuse n'est plus envisageable.

Notre fédération c'est aussi une multitude de pratiques, vélo de route, tout terrain, Gravel en progression, vélo à assistance et utilitaires électriques avec en milieu urbain la progression des vélos Cargo.

Le vélo permet la randonnée de proximité, les longues distances, les voyages internationaux, les brevets et les audax.

Votre CODEP dans ces actions s'est toujours investi au plus près des objectifs fédéraux, son rôle est de faire la promotion de la pratique du cyclotourisme selon nos règles et dans le respect des valeurs de notre mouvement.

Je constatais il y a un an que notre effectif tournait autour des 40 clubs et 1.500 adhérents, ce sont à peu près le même constat que faisait mon regretté prédécesseur Charles Brassart.

Si nous limitons la régression, nous ne progressons pas non plus, mais nous sommes en tête des effectifs au sein du comité régional.

Si nous voulons faire bouger cette situation, nous devons prendre conscience que sans une ouverture vers les néophytes, il n'y aura aucune évolution.

La progression de nos effectifs est souhaitable et nécessaire pour l'avenir.

En ce qui concerne les brevets que vous organisez, c'est le même constat qu'en 2024, les participants sont en baisse il faut souligner la participation de jeunes ce qui est remarqué par nos élus, je les remercie ainsi que leurs dévoués dirigeants.



## *La vie de votre Comité Départemental en 2025*

Il est à noter que les cyclo découvertes ont pratiquement disparues, c'est dommage car c'est un moyen de rencontrer de nouveaux licenciés.

Je renouvelle également mon souhait que beaucoup d'entre vous se forment « **aux gestes qui sauvent** » le comité participe à la hauteur de ses moyens à cette formation qui hélas est payante.

Je voudrais maintenant vous reparler de cette année qui commençait sous de bons auspices et qui s'est brutalement dégradée à la suite d'une violente attaque personnelle lors de la réunion du 29 avril.

Je ne vais pas revenir sur les faits j'ai suffisamment communiqué sur le sujet pour vous en informer. Je répondrais volontiers en aparté à ceux qui ne sont pas suffisamment informés.

Je voudrais fermer la page sur cet épisode mais néanmoins je tiens à vous dire les choses suivantes :

Nous avons tenu une réunion d'information le 7 octobre pour faire état de notre situation après avoir comptabilisé 3 démissions successives, ce qui explique les places libres devant vous.

J'ai entendu de la voix de quelqu'un que je considérais comme un rassembleur je cite « que je n'étais pas à la hauteur de la tâche »

**Je répondrais la chose suivante :**

Première licence en 2009, initiateur en 2011 et moniteur en 2016 et à cette époque une semaine d'accompagnement jeunes en région parisienne.

Combien d'heures passées en réunion, combien de kilomètres parcourus par tout temps, combien d'invitations à vos assemblées, combien de gens formés, combien d'heures passées auprès des clubs, combien de week-end passés auprès des jeunes ?

Je ne regrette pas tout ce temps consacré au bénévolat et auprès de vous mais je ne peux entendre ce que j'ai entendu ces derniers temps.

**C'est pourquoi j'ai l'honneur de tirer ma révérence et par la même vous faire part de mon intention de quitter l'aventure.**

**Ma décision est irrévocable contrairement à certains qui annoncent leur départ chaque année publiquement, mais qui s'accrochent à un bout de pouvoir virtuel.**

**La messe est dite et c'est avec grand plaisir que je vais m'occuper de moi et un peu moins des autres.**

**Cette fin de mission c'est à vous mes amis, les vrais, que je la présente.**

**Dans quelques minutes, des candidats vont se présenter ou pas à vos suffrages, je vous demande de leur faire confiance et je leur souhaite la réussite dans tout ce qu'ils pourront entreprendre.**

Je ne citerai pas aujourd'hui ma petite maxime car je n'en ai plus le goût ni l'envie.

Merci pour votre attention.

**Hervé DEHAIS**  
**Président du Codep76**



## *La vie de votre Comité Départemental en 2025*

### ➤ **Rapport d'Activités**

Bonjour à toutes et tous,

Lorsque je rédige ces lignes, je ne sais ce que le Président vous a exprimé dans son rapport moral, mais ayant connaissance de quelques propos, expressions et remarques formulées par quelques-uns ou unes remettant en cause son implication et son intégrité depuis la réunion du comité directeur du mois d'avril, je me doute qu'il a exprimé son ressenti et ses sentiments, et il en a parfaitement le droit.

Pour ma part, et afin de conserver un esprit positif en cette matinée, je vais vous présenter le rapport de nos activités 2025.

Nos organisations interclubs rassemblent encore cette année moins de participants qu'auparavant. Néanmoins, vos rapports d'activités montrent un nombre de kilomètres parcourus important avec des expéditions organisées parfois lointaines.

#### **✚ Obligations légales et officielles.**

##### **- Dernière assemblée générale**

La dernière AG s'est déroulée à Petit-Quevilly.

Elle marquait la fin de l'olympiade et le début de la prochaine 2025-2028.

A l'issue du vote le comité directeur était constitué comme suit :

Daniel BEAUNAY

Marion CANCEL

Patricia CORRUBLE

Hervé DEHAIS

Philippe HAMEL

Nathalie ROYER

Philippe ROYER

Cette assemblée générale a vu la réélection à l'unanimité de son Président Hervé DEHAIS.

Il est à noter qu'aucune autre candidature à ce poste n'a été enregistrée.

Serge CONFAIS a été élu Censeur aux comptes

A l'issue du comité directeur du 16 décembre 2024, le bureau suivant a été constitué :

Trésorière : Marion CANCEL

Trésorière Adjointe : Nathalie ROYER

Secrétaire : Patricia CORRUBLE

Chargé de la sécurité : Philippe HAMEL

Chargé des manifestations : Philippe ROYER

Webmaster : Jean LAUCHER

Les commissions sont les suivantes :

Il est entendu que le Président est présent dans chacune des commissions.

Sécurité : HAMEL Philippe

Jeunes : CANCEL Marion

Tourisme : CORRUBLE Patricia



## La vie de votre Comité Départemental en 2025

### - Départ/démission

L'année 2025 a malheureusement été une année spécifique et parfois bien triste.

Notre ami Serge CONFAIS nous a quitté au mois de juin.

Nathalie et Philippe ROYER ont démissionné fin août

Marion CANCEL a démissionné début septembre

### ✚ Les réunions

#### Les réunions de bureau.

Cinq réunions de bureau ont eu lieu les 11 mars, 29 avril, 17 juin, 7 octobre.

La première réunion de l'olympiade a eu lieu le 16 décembre 2024, elle a fixé les membres du bureau et les dates des autres rencontres.

#### Réunion calendrier 2025.

Suite à des échanges et attaques personnelles que le président a pu subir lors des deux dernières réunions du comité directeur, celui-ci n'a pas souhaité faire cette réunion programmée fin septembre.

Néanmoins, vous avez toutes et tous enregistré vos manifestations en ligne comme il se doit et elles ont fait l'objet d'une validation de la part du CODEP.

Vous trouverez en annexe cette liste.

### ✚ Les effectifs du CoDep76

#### Bilan 2025

Les effectifs du CoDep76 arrêtés au 22 10 2025 donnent les chiffres suivants :

- **Clubs** 38 (identique 2024)
- **Licenciés** 1281 (5262 ligue) dont 1033 hommes et 248 féminines.
- **Licenciés club** 1242 dont 1002 hommes et 240 féminines.
- **Individuels** 39 dont 31 hommes et 8 féminines.
- **Jeunes – de 18 ans** 112 dont 93 hommes et 19 féminines.
- **Ecole cyclo** 103 jeunes pour 4 écoles (70 routes et 33 VTT)
- **Répartition par disciplines**

Discipline	Total	Homme	Femme
Inconnu	1	1	
Gravel + Route	103	84	19
Route + VTT / VTC + Gravel	292	242	50
Gravel + VTT / VTC	18	18	
Route	394	302	92
Route + VTT / VTC	333	259	74
VTT / VTC	101	96	5
<b>Total</b>	<b>1242</b>	<b>1002</b>	<b>240</b>

Nous restons le département avec le plus grand nombre de licenciés, néanmoins le pourcentage de licenciés reste très faible.

En Normandie, 5262 licenciés soit 0.15 % de la population !

Nous ne pouvons donc que nous améliorer ...



## *La vie de votre Comité Départemental en 2025*

### **✚ Activités des clubs du CoDep76**

#### **Synthèse des rapports d'activité reçus des clubs**

Cette année, vous avez tous reçu en début de saison le tableau d'activités club à compléter, je m'étais donc améliorée par rapport à l'an dernier.

Ce tableau nous permet de connaître la participation des clubs aux randonnées seinomarines organisées par vous-même mais également de connaître vos sorties, voyages que vous réalisez seuls ou en groupe.

Ce sont des tableaux riches d'expérience qui nous permettent d'évaluer l'évolution de nos pratiques dans le temps (qu'il soit calendaire ou fonction de nos âges ...)

Cette année, ce sont 20 clubs qui ont répondu, représentant l'activité de 948 licenciés sur 1242 (soit environ 76% de nos effectifs).

La participation totale est de 1768 représentants à nos randonnées inscrites au calendrier. Ce chiffre est inférieur à l'an dernier : 1,42 participations extérieures par licencié contre 1,7 en 2024.

Ces chiffres montrent malheureusement le manque d'intérêt pour nos organisations qu'elles soient dominicales ou du samedi.

Il n'y a donc, à priori pas de recettes ni de jours miracles ! En revanche, nous remarquons une affluence accrue pour la pratique du VTT qui montre aussi un peu plus de jeunesse !

Le bilan fait ainsi ressortir que les clubs les plus représentés dans les randonnées extérieures dans le département sont :

Normanville pour **252**, Pavilly pour **198**, Saint Valéry en Caux pour **172**

Mais si ce nombre de participations est ramené au nombre d'adhérents par club, le classement n'est plus tout à fait le même.

Ainsi, Allouville a une participation moyenne par adhérent de **9**, Dieppe de **6,6** Normanville de **4**, et Pavilly de **3,8**.

Comme l'an dernier, la plus grosse participation de l'année enregistrée est la Conquérante organisée par l'USCBB avec 550 participants (80 de plus qu'en 2024).

Et bien sûr, n'oublions pas nos jeunes ! Ils sont l'avenir de notre fédération, je ne pourrai vous donner que très peu de chiffres de participations n'ayant pas eu les éléments.

#### ***Nos participations - 18 ans ( non représentatif):***

Concours éducation routière Régional : Goderville 7 ,

Semaine jeunes Régionale, Goderville 5

Séjour jeunes dans la Manche : Petit Quevilly 16

#### ***Nos participations + 18 ans :***

#### **Participations aux brevets fédéraux.**

##### **Pointage BCN**

ASPTT Dieppe : 1

Dieppe : 1



## *La vie de votre Comité Départemental en 2025*

GTR : 2  
Goderville : 1  
Montivilliers : 37  
Neufchâtel en Bray :22  
Normanville 34  
Pavilly : 43  
Valliquerville : 2

### **Pointage BPF**

ASPTT Dieppe : 1  
Dieppe : 1  
GTR : 3  
Montivilliers : 75  
Neufchâtel en Bray :65  
Normanville : 58  
Pavilly : 119

### **Homologation Départements complètes**

GTR : 3  
Montivilliers : 28  
Neufchâtel en Bray :9  
Normanville : 4 cartes de 10 départements homologués BCN  
Pavilly : 23

### **Brevets de France**

Brevets des 4 vents :

### **Rayon d'Or :**

GTR 2  
ASPTT Dieppe  
Pavilly 22

### **Rayon d'Argent :**

GTR : 9  
Pavilly 3

### **Rayon de Bronze :**

Normanville : 9

### **Randonnées permanentes :**

BRM 600 CC Montebourg : Buchy 1  
Tour cyclotouriste : Buchy 1  
Tour Bourgogne : Canteleu VL 2  
Randonnée 7 forêts GTR 1  
Randonnée des confrères : Montivilliers 108  
Presqu'île de Rhuys : Normanville 21

### **Référence au tour de France :**

Sur les traces du tour : ASPTT Dieppe 5, Goderville 5, GTR 10, Pavilly 4, St Valery en Caux 3  
Etape du tour ; Goderville 1



## *La vie de votre Comité Départemental en 2025*

### **Cyclomontagne ou brevet montagnard ou rando VTT:**

Paris Roubaix VTT : 3  
Cap ou pas Cap : Eu 1  
Montagne de Reims : Eu 6  
Lille Hardelot : Goderville 5  
Boue Roger VTT : Saint-Valéry-en-Caux 2  
Boue Troude VTT : Caudebec-les-Elbeuf 5, St Valery en Caux 3  
Normandi Cat : Luneray 3  
Linchevillaise : Luneray 6  
La Forestière jura : Luneray 2  
Enduro des Martiens : VTT Rouen 3

### **Séjours en étoile/ Diagonale**

Etoile Normande : Dieppe 2, Saint-Valéry-en-Caux 1  
Etoile à Amboise : Allouville 5

### **Participation aux randonnées**

La cyl'hautotaise : ASPTT Dieppe 5  
Séjour Camoel Morbihan : Canteleu vL 29  
Mai à vélo : Canteleu VL 25  
Les Grimpettes de Boncourt (28) : GTR 2  
Grimpeur de Pont Audemer GTR 1  
Grimpeur d'Evreux GTR 3  
Séjour Yvoy le Marron 41 Loir et Cher Montivilliers 13  
Séjour Plumaugat 22 Cotes d' Amor Montivilliers 14  
Rando de Pâques Neufchâtel en Bray 5  
10ème Semaine Cyclo ASPTT à Blainville sur Mer Neufchâtel en Bray 9  
la Bourguifontaine Cyclotourime Fontaine Le Bourg : Pavilly 9  
Nouan Le Fuzelier 4 jours Pavilly 2  
Verdun/Avioth Pavilly 6  
Barfleur/Cancales Pavilly 3  
Ronde des clochers monts des Flandres : Saint-Valéry-en-Caux 8  
Rando itinérante A/R Sotteville sur Mer / Haut de France : Saint-Valéry-en-Caux 2  
Rando en étoile dans les Flandres Françaises et Belges : Saint-Valéry-en-Caux 9  
Randonnée en bord de Seine et foret Brotonne : Saint-Valéry-en-Caux 8  
Randonnée en Vallée de Seine Route des fruits : Saint-Valéry-en-Caux 8  
Itinérance en Manche sur 3 jours : VTT Rouen 7  
Itinérance en haute Loire sur 6 jours : VTT Rouen 7

### **Participations à des voyages itinérants.**

Ste Adresse : semaine club dans le Poitou et week-end à Saint Pair sur mer pour 10 personnes  
Thiviers-Fouras-Thiviers : Dieppe 1  
Goderville – Puy de Dôme 700 km: Goderville 1



## *La vie de votre Comité Départemental en 2025*

### **VI Homologués**

VI en étoile de merlimont (62) GTR 21

VI en étoile de Millau GTR 2

VI au départ de Poitiers GTR 2

VI en Alsace GTR 2

VI Vers le Mont Saint Michel GTR 1

VI Vers le Mont Saint Michel GTR 1

VI Dans les Vosges GTR 2

VI Rouen – Noirmoutier GTR 2

VI Noirmoutier - Ouistreham GTR 1

VI en Suède GTR 2

VI en Bretagne GTR 2

VI dans la Creuse GTR 2

VI Pontarlier – Champagnole GTR 4

VI Amiens Rouen GTR 1

VI Etoile autour de Forges les Eaux GTR 4

VI TOUR DU GERS EN cyclo Camping GTR 2

VI Etoile de Bunhaupt le Haut

VI Tour de la Seine Maritime GTR 1

VI ers le Berry GTR 1

VI en Etoile au départ Damvix GTR 4

VI TOUR DE France CYCLO GTR 2

VI DES PYRENEES GTR 1

6 jours VI Eure (27) Neufchâtel-en-Bray 1

5 jours VI Eure (27) Neufchâtel-en-Bray 1

6 jours VI en étoile TREBEURDEN (Côtes d'Armor) Neufchâtel-en-Bray 1

5 jours VI en étoile TREBEURDEN (Côtes d'Armor) Neufchâtel-en-Bray 1

Voyage Itinérant «Nancy-Marseille – Eric / 10 jours Normanville 1

Voyage itinérant Espagne – Corinne et pascal / 16 jours Normanville 2

Voyage Itinérant BPF dans l'Aube – Régis et Joël /3 jours Normanville 2

Voyage Itinérant Cyclo-camping (9 part) / 6 jours Normanville 9

Voyage Itinérant Limpiville - Manigod – Régis -Joel / 11 jours Normanville 2

Voyage Itinérant Morbihan / 6 jours Normanville 25

Voyage Itinérant dans le midi – Isabelle, Dominique / Normanville 2

Voyage Itinérant Pays Bas – Florence et Stéphanie / 9 jours Normanville 2

Voyage Itinérant Vendée et Deux sèvres – Florence et Stéphanie/8 jours Normanville 2

Voyage Itinérant La Rand'Aout / 3 jours Normanville 9

Voyage Itinérant Calvados Pascal-Corinne- Guevan / 6 jours Normanville 3

Voyage Itinérant Corse Sud Pascal-Corinne-Stéphane / 8 jours Normanville 3

Voyage Itinérant Creuse-Loire Atlantique – Eric / Normanville 1

### **Séjour 4 vents**

GTR 3



## *La vie de votre Comité Départemental en 2025*

### **Etranger**

Londres-Edimbourg-Londres : ASPTT Dieppe 1

Constance (Allemagne) à Vienne (Autriche) Montivilliers 1

Calais / Amsterdam Euro Vélo Montivilliers 1

Burnhaupt le haut en étoile Dannemarie, Vauthiermont, Belfort, col d'Amit et Aspach : Pavilly 2

VI Italie de Sanfront à Venise : Pavilly 2

Rando en Ecosse : Saint-Valéry-en-Caux 2

### **Semaine Fédérale à Orléans**

ASPTT Dieppe 1

Buchy 4

Canteleu VL 4

Caudebec-Les-Elbeuf : 6

Dieppe :1

E.C Valliquerville : 6

Eu :2

GTR : 6

Luneray : 4

Montivilliers :1

Normanville : 19

Pavilly : 5

Saint-Valéry-en-Caux :12

***Soit un total de 71 licenciés ayant découvert Orléans et proximité***

### **Semaine Européenne**

GTR 2

Montivilliers : 6

### **Conclusion**

Cette année encore, le nombre de kilomètres réalisé par vous, adhérents, est impressionnant et les lieux, parcours et routes divers et variés.

Force est de constater que la participation à des randonnées clubs est de moins en moins importante mais que l'organisation pour des voyages, randonnées intra-club a le vent en poupe.

Ainsi, votre façon d'aborder la bicyclette en groupe évolue et c'est normal, tout comme notre environnement.

2026 pourra donc être une année de renouveau, si vous le souhaitez.

C'est vous qui êtes maître du destin du CODEP !

**Patricia CORRUBLE**

**Secrétaire**

## La vie de votre Comité Départemental en 2025

### ➤ Rapport financier

#### BILAN FINANCIER DE LA SAISON 2024/2025

##### COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE SEINE MARITIME

##### RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 / 2025

<b>RECETTES</b>	7 146,74 €
<b>DEPENSES</b>	8 007,06 €
<b>SOLDE</b>	<b>-860,32 €</b>

##### BILAN FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

Ecritures comptables	
<b>DISPONIBLE AU 5 OCTOBRE 2024</b>	10 500,50 €
<b>SOLDE EXERCICE 2024 / 2025</b>	<b>-860,32 €</b>
<b>DISPONIBLE AU 30 SEPTEMBRE 2025</b>	<b>9 640,18 €</b>
<b>CREDIT LYONNAIS compte courant (05/10/25)</b>	<b>9 640,18 €</b>

##### Chèques non encaissés

<b>total des chèques non encaissés</b>	0,00
<b>disponibilité au ecriture comptable</b>	<b>9 640,18 €</b>

Subvention allouées et non versées ce jour

**TOTAL DE DISPONIBILITE** **9 640,18 €**

<b>LIVRET A au 5/10/2024</b>	11 868,76 €
<b>intérêts 2024</b>	355,6
<b>LIVRET A au 05/10/2025</b>	<b>12 224,36 €</b>

**total des liquidités bancaires saison 2024/2025** **21 864,54 €**





## *La vie de votre Comité Départemental en 2025*

### **Interventions des personnalités**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### **Election au Comité Directeur.**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### **Votes.**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## *La vie de votre Comité Départemental en 2025*

### ➤ Tourisme

Tout comme je l'avais mentionné l'an dernier, le rapport d'activités montre que vous êtes encore nombreux à avoir réalisé de beaux voyages à deux voire plus de ... roues. Les voyages itinérants sont toujours en hausse et nous ne pouvons que nous en réjouir.

La commission tourisme, composée de moi-même et du Président je vous le rappelle, ne s'est toujours pas réunie mais nous avons pu échanger.

**Alors, parlons un peu des quelques nouveautés sur nos itinéraires cyclables :**

***Le CODEP a été convié à deux inaugurations de voies cyclables :***

Valliquerville d'abord avec une piste le long de la RD 6015 sécurisant très largement l'itinéraire entre Yvetot et Valliquerville.

Le Hanouard Sommesnil, tronçon de deux kilomètres d'itinéraires en site « dit propre » même si nous appelons quelquefois ces tronçons les tronçons « vélos tracteurs »

En effet, le Décret n° 2022-635 du 22 avril 2022 permet dorénavant d'ouvrir des voies cyclables aux engins agricoles et riverains. Cette évolution de la réglementation permet une importante avancée dans nos aménagements sur les territoires ruraux.

Ainsi, des voies communales ou des chemins ruraux revêtus peuvent dorénavant être classés voies vertes.



Accueillis par le Club de Saint Valéry en Caux, profitons-en pour évoquer la sécurisation d'un tronçon de la Vélomaritime entre Saint-Valéry-en-Caux et Veulettes-sur-Mer.

La partie entre le CNPE de Paluel et les hauteurs de Saint Valéry-en-Caux est aujourd'hui terminée.

## *La vie de votre Comité Départemental en 2025*

**L'année 2026 verra la sécurisation de Veulettes-sur-Mer à Conteville.**

L'ensemble de ce projet est financé à parts égales par le Département de Seine Maritime et La Communauté de Communes Côte d'Albâtre après une aide de l'état non négligeable.

Un autre tronçon a également été inauguré « **La Véloroute des Thermes** »

Extrait « Le moniteur » du 3 novembre 2025

**Mise en service au printemps 2025 après plusieurs mois de travaux, cette voie de 55 kilomètres traverse les villes de Bois-Guillaume, Quincampoix, Isneauville, Catenay, Boissay, Blainville-Crevon et Roncherolles-en-Bray. Elle assure une continuité avec l'Avenue verte London-Paris et renforce ainsi l'itinérance cyclable régionale. Ce nouvel aménagement sécurise les déplacements tout en contribuant à la valorisation touristique du territoire.**

**La véloroute des Thermes s'inscrit dans un programme départemental visant à créer 600 kilomètres d'aménagements cyclables d'ici à 2028. Financé par le Département, ce projet illustre l'engagement de la collectivité pour la transition écologique et la réduction durable des émissions de gaz à effet de serre.**



Ainsi, ces évènements montrent que malgré une conjoncture financière compliquée, la sécurisation des deux roues vélo reste une priorité pour nos collectivités.

- C'est donc à nous, membres de la Fédération de Cyclotourisme de montrer tout l'intérêt que nous portons à ceci et d'aider nos collectivités à aménager au mieux en sécurisant fonction « des besoins » et des financements.
- Car, comme le dit le Petit Prince : « droit devant soi, on ne peut pas aller bien loin...

**Patricia CORRUBLE**  
**Responsable Commission Tourisme**



## *La vie de votre Comité Départemental en 2025*

### ➤ Sécurité

En tant que référent sécurité du CODEP 76, et pour la première année en relation avec le Président Hervé DEHAIS et Michel LINDET fervent défenseur de la sécurité routière, je vous ai réuni quelques statistiques de l'année 2024 qui émanent de l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR). Je vous invite, à consulter ce document (non réjouissant mais intéressant sur les risques encourus), sur le site « [www.onsir-securite-routiere.gouv.fr](http://www.onsir-securite-routiere.gouv.fr) » pour y trouver toutes infos sur accidents déclarés des usagers routiers.

### **Bilan de l'accidentalité en France (métropole et outre-mer)**

**3 432 personnes sont décédées en 2024** sur les routes de France métropolitaine ou d'outre-mer (résultats définitifs ONISR).

Ce bilan est supérieur de (+1 %) par rapport à 2023, mais inférieur de - 1,9 % par rapport à 2019, année de référence sur la décennie 2020-2030

Les mesures de restriction des déplacements (confinement, couvre-feu) prises en 2020 et au 1er semestre 2021 pour gérer la pandémie de COVID 19 ont conduit à une forte réduction des accidents sur les années 2020 et 2021. Aussi, l'année de référence utilisée pour le suivi de l'accidentalité sur la décennie 2020-2030 est l'année 2019.

**En France métropolitaine**, 3 193 personnes sont décédées sur les routes (2 465 hommes et 728 femmes) soit 26 tués de plus qu'en 2023 (+ 0,8 %). Le nombre total de blessés est estimé à 236 000, en augmentation de + 0,3 % par rapport à 2023, alors que le nombre de blessés graves estimés reste stable (près de 16 000 blessés graves).

Par rapport à 2019, la tendance est également à la baisse : - 1,6 % de tués, - 1,4 % de blessés estimés (dont - 2,0 % de blessés graves estimés).

Parmi les 3 193 personnes décédées, 2 019 sont décédées dans l'accident qu'elles ont causé et 1 174 n'étaient pas responsables de l'accident (pour 126, le responsable de l'accident est aussi décédé et pour 1 028 il a survécu à l'accident). Si 77 % des tués et 75 % des blessés graves sont des hommes, 84 % des présumés responsables d'accidents mortels sont des hommes; alors que 63 % des personnes décédées non responsables sont des hommes.

239 personnes sont décédées **sur les routes outre-mer** en 2024 (198 hommes et 41 femmes), un résultat supérieur de + 3 % par rapport à 2023 mais inférieur de - 6 % par rapport à 2019.

- 160 personnes sont décédées dans les départements et régions d'outre-mer (+ 19 % par rapport à 2023 et - 1 % par rapport à 2019)
- 79 dans les collectivités d'outre-mer et Nouvelle Calédonie ( soit -18 % et -14 %).

## La vie de votre Comité Départemental en 2025

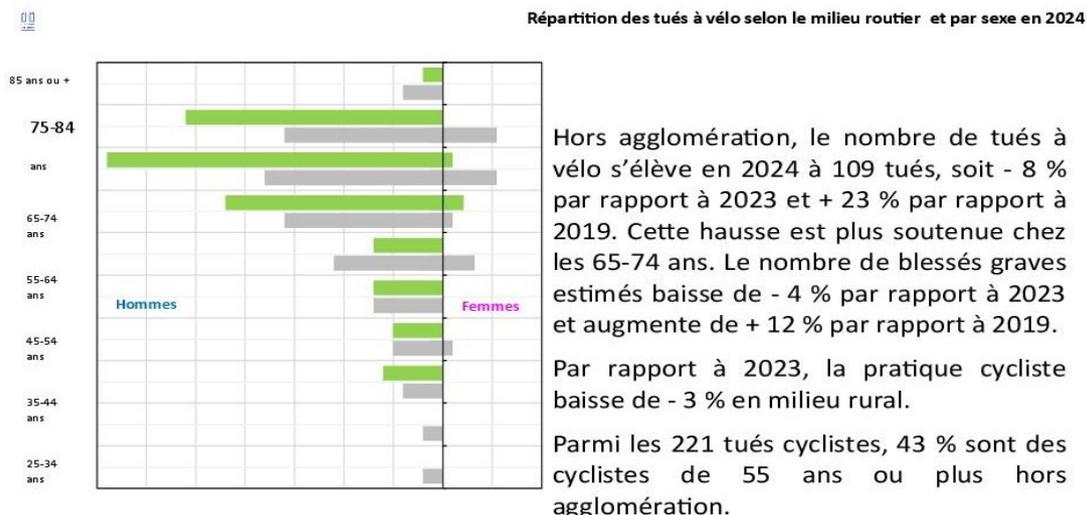
### Le vélo

224 cyclistes (dont 194 hommes) sont décédés en 2024, et de l'ordre de 2 500 blessés gravement.

51 % des cyclistes tués sont âgés de 65 ans ou plus.

L'accidentalité cycliste par rapport à 2023 augmente en agglomération et diminue sur les routes hors agglomération. Il est intéressant de la rapprocher de l'évolution de la pratique cycliste telle que mesurée par l'association Réseau vélo et marche (Plateforme nationale des fréquentations) dans leur bulletin Fréquentations vélo en France n°5 du 10/01/2025 .

En agglomération, le nombre de tués à vélo s'élève en 2024 à 108 tués, soit + 14 % par rapport à 2023 et + 19 % par rapport à 2019. Le nombre de blessés graves estimés suit les mêmes tendances que la mortalité (respectivement + 1 % par rapport à 2023 et + 11 % par rapport à 2019). Par rapport à 2023, la pratique cycliste augmente en milieu urbain (+ 1 %) et baisse en milieu périurbain (- 3 %) selon l'association Vélo et marche.



### En Agglomération



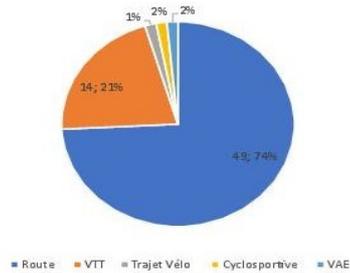
# La vie de votre Comité Départemental en 2025

## Statistiques sécurité FFV – COREG – CODEP

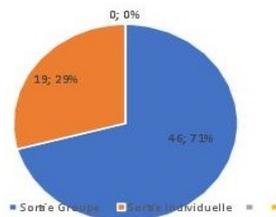
### Rapport sécurité

Exports statistiques du 01/01/2025 au 13/10/2025 pour COREG NORMANDIE

- Nombre total de dossiers
- Nationaux sur la période 1778 Répartition des accidents par activité
- COREG NORMANDIE sur la période 66
- CODEP 17
- (COREG NORMANDIE)
- Route 49 (74.24%)
- VTT 14 (21.21%)
- Trajets vélo 1 (1.52%)
- Cyclosporitive 1 (1.52%)
- VAE 1 (1.52%)

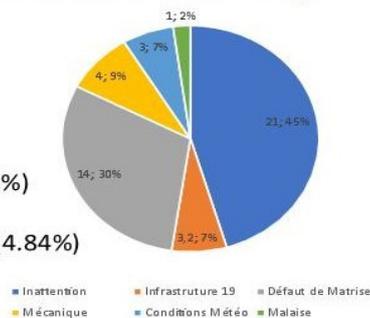


- Répartition des accidents par contexte de l'activité (COREG NORMANDIE)
- Sortie groupée (Club) 46 (70.77%)
- Sortie individuelle (hors Club) 19 (29.23%)



## Répartition des accidents par cause (COREG NORMANDIE)

- Inattention 21 (33.87%)
- Infrastructure 19 (30.65%)
- Défaut maîtrise du tiers 14 (22.58%)
- Mécanique 4 (6.45%)
- Conditions météo défavorables 3 (4.84%)
- Malaise 1 (1.61%)





## *La vie de votre Comité Départemental en 2025*

### Accidents : C.D. 76 SEINE MARITIME

Pour la période du 1<sup>er</sup> Novembre 2024 au 1<sup>er</sup> Novembre 2025 17 déclarations d'accidents ont été recensées : 13 dossiers sont en attentes de pièces .4 dossiers sont clôturés

Pensez à renvoyer les pièces demandées pour être indemnisés et à nous contacter si vous rencontrez des difficultés sur certains dossiers

### **Pour une meilleure visibilité des cyclistes, le code de la route autorise désormais l'ajout d'éclairages supplémentaires .10 décembre 2024**

Lorsque les jours raccourcissent, et particulièrement dans des environnements peu éclairés, il est important de permettre une visibilité accrue des cyclistes et des conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés ( EDPM). Dans ce contexte, le décret n°2024-1074, publié au Journal officiel du 29 novembre 2024, introduit dans le code de la route plusieurs mesures visant à renforcer la visibilité des cyclistes et des conducteurs d' EDPM, en leur permettant d'équiper vélos ou trottinettes électriques d'éclairages, de feux et de dispositifs rétro-réfléchissants en complément de ceux déjà obligatoires. Par ailleurs, ce décret supprime l'obligation de se rabattre pour les cyclistes qui circulent à deux de front, dans certaines zones à circulation apaisée (aires piétonnes, zones de rencontres, et voies vertes), en respectant le principe de priorité des piétons. Cet assouplissement ne concerne que les cyclistes et leur permet ainsi de ne pas se rabattre lorsqu'un véhicule souhaite les dépasser dans les zones indiquées. Ces mesures sont issues des plans « vélo et marche » du 5 mai 2023 et « trottinettes électriques » du 29 mars 2023.

Voici le détail des dispositifs d'éclairage complémentaires, tous facultatifs, désormais autorisés sur les vélos et EDPM ou portés par les cyclistes et conducteurs d' EDPM, favorisant la visibilité et facilitant la compréhension de leur comportement par les autres usagers de la route :

### Sur le cycle, sa remorque ou l'EDPM :

- ✚ **Feu de position avant ou arrière supplémentaire** : blanc à l'avant, rouge à l'arrière, non clignotant.
- ✚ **Feu stop** : rouge vers l'arrière ;
- ✚ **Feux indicateurs de direction** : orange, clignotants ;
- ✚ **Dispositifs fluorescents ou rétro-réfléchissants** latéraux passifs supplémentaires, par exemple bandes, barrettes ou adhésifs rétro-réfléchissants.

### Enfin, petit rappel :

Je vous invite à aller sur notre site « FF-Vélo, rubrique « **gestion documentation** » puis « **Commission fédérale** » et « **Sécurité -technique** ». Vous trouverez, ainsi, toutes les informations nécessaires et utiles pour la pratique du cyclotouriste en meilleure sécurité. Par exemple Le « MEMORANDUM SECURITE » est très complet et résume tout ce que doit savoir un cyclotourisme. C'est toujours d'actualité, le partage de la route en toute sécurité n'est toujours pas simple malgré quelques avancées. Nous sommes tous à un moment de notre vie utilisateur de véhicule à 4 et 2 roues. La cohabitation de tous les acteurs sur route, nécessite un respect du code de la route mais aussi un comportement citoyen de la part de chaque usager. Soyez vigilant et je vous souhaite une belle saison 2026 sur nos superbes routes de France.

Merci de votre attention et à bientôt sur les routes

**Philippe HAMEL**  
**Responsable Commission Sécurité**

# La vie de votre Comité Départemental en 2025

## ➤ Les Organisations 2026 du Codep76

Ville d'accueil	Date début	Date fin	Nom	Structure	Type de Manifestation
<b>RANDONNEES PERMANENTES</b>					
ROUEN	16/08/2020	11/01/2030	TOUR CYCLOTOURISTE DE HAUTE NORMANDIE	GROUPE DE TOURISTES ROUENNAIS	Randonnées Permanentes / Label Rout
ROUEN	17/08/2020	31/12/2030	BREVET DES PARCS NATURELS REGIONAUX	GROUPE DE TOURISTES ROUENNAIS	Randonnées Permanentes / Label Rout
DIEPPE	18/08/2020	31/12/2030	TOUR DE LA SEINE MARITIME	CLUB DES CYCLOS DIEPPOIS	Randonnées Permanentes / Label Rout
LE HAVRE	22/08/2020	31/12/2030	RANDONNEE DE LA SEINE MARITIME	VELOCE CLUB HAVRAIS	Randonnées Permanentes / Label Rout
VERNON	23/08/2020	31/12/2030	RANDONNEES DES 7 FORETS	CONFREDERIE DES BREVETS DE FRANCE ET D'AILLEURS	Randonnées Permanentes / Label Rout
AUFFAY	22/07/2020	31/12/2030	CENTRIONALES CYCLISTES DE LA FRANCE - SOUVENIR PATRICK PLAINE	CONFREDERIE DES BREVETS DE FRANCE ET D'AILLEURS	Randonnées Permanentes / Label Rout
BRUERIE-ALLICHAMPS	27/07/2020	31/12/2030	RAYONS CYCLISTES DU CENTRE DE LA FRANCE - SOUVENIR PATRICK PLAINE	CONFREDERIE DES BREVETS DE FRANCE ET D'AILLEURS	Randonnées Permanentes / Label Rout
<b>RANDONNEES</b>					
CLERES	05/10/2025	05/10/2025	Eric 76 Monchatre	ASSOCIATION RAID AVENTURE 76	Randonnée/Sortie
LE TRAIT	19/10/2025	19/10/2025	LA TRAITONNE	CLUB CYCLO LE TRAIT	Randonnée/Sortie
SAINT-VALERY-EN-CAUX	06/12/2025	06/12/2025	RANDONNEE DU TELETHON 2025	STADE VALERIQUEAIS CYCLOTOURISME	Randonnée/Sortie
LE TRAIT	06/12/2025	06/12/2025	CYCLOTHON TELETHON 2025	CLUB CYCLO LE TRAIT	Randonnée/Sortie
CAUDEBEC-LES-ELBEUF	06/12/2025	06/12/2025	TELETHON 2025	LES RANDONNEURS CYCLOTOURISTES DE CAUDEBEC LES ELB	Randonnée/Sortie
ROUEN	14/03/2026	14/03/2026	34ème Brevet de Grimpeur Rouennais 76	GROUPE DE TOURISTES ROUENNAIS	Randonnée/Sortie
BUCHY	28/03/2026	28/03/2026	randonnée Buchoise à travers le canton	UNION CYCLISTE DE BUCHY	Randonnée/Sortie
DIEPPE	29/03/2026	29/03/2026	Concentration départementale Jeunes	CLUB DES CYCLOS DIEPPOIS	Spécial Jeunes / Autres
YERVILLE	12/04/2026	12/04/2026	BOUGE TON VELO	AR CEE	Randonnée/Sortie
CAUDEBEC-LES-ELBEUF	12/04/2026	12/04/2026	La Caudebecoise	LES RANDONNEURS CYCLOTOURISTES DE CAUDEBEC LES ELB	Randonnée/Sortie
LUNERAY	19/04/2026	19/04/2026	34 ième Boucles de la Saône	LUNERAY CYCLOTOURISTE CLUB	Randonnée/Sortie
NEUF CHATEL-EN-BRAY	25/04/2026	25/04/2026	37ème Ronde Brayonne Cyclo	AS PTT NEUFCHATEL EN BRAY	Randonnée/Sortie
LE TRAIT	28/04/2026	28/04/2026	CONCENTRATION DES ABBAYES	CLUB CYCLO LE TRAIT	Randonnée/Sortie
CANY-BARVILLE	28/04/2026	28/04/2026	Les Boucles de la Durdent	CYCLO CLUB CANY	Randonnée/Sortie
NORMANVILLE	01/05/2026	01/05/2026	36e Brevet de la Voie Romaine (rout+marche)	CYCLO CLUB NORMANVILLAIS	Randonnée/Sortie
NORMANVILLE	01/05/2026	01/05/2026	4ème Brevet de Grimpeurs du CC Normanvillais	CYCLO CLUB NORMANVILLAIS	Randonnée/Sortie
SAIN T-VALERY-EN-CAUX	10/05/2026	10/05/2026	7ème CHABADABADA	STADE VALERIQUEAIS CYCLOTOURISME	Randonnée/Sortie
PAVILLY	23/05/2026	23/05/2026	Portes ouvertes de l'ACP	AMICALE CYCLO PAVILLAISE	Mai à vélo
YVETOT	07/08/2026	07/08/2026	45ème balade du roy d'Yvetot	CLUB CYCLOTOURISTE YVETOT	Randonnée/Sortie
YAINVILLE	07/08/2026	07/08/2026	12ème Caux Bke Ride	CLUB CYCLOTOURISTE YVETOT	Randonnée/Sortie
BOIS-GUILLAUME	07/08/2026	07/08/2026	LA CONQUERANTE	USOBB CYCLISME	Randonnée/Sortie
VALLIQUERVILLE	14/08/2026	14/08/2026	28ème route du Lin	ENTENTE CYCLO VALLIQUERVILLE	Randonnée/Sortie
SAINT-VALERY-EN-CAUX	21/08/2026	21/08/2026	47ème RONDE DU PAYS DE CAUX	STADE VALERIQUEAIS CYCLOTOURISME	Concentration
PAVILLY	08/09/2026	08/09/2026	33ème Randonnée de l'Austreberthe	AMICALE CYCLO PAVILLAISE	Randonnée/Sortie
EU	12/09/2026	12/09/2026	Randonnée du Gusard	ENTENTE CYCLO EUDOISE	Randonnée/Sortie
ALLOUVILLE BELLEFOSSE	13/09/2026	13/09/2026	28ème Randonnée du Chêne	CLUB CYCLO ALLOUVILLAIS	Randonnée/Sortie
DIEPPE	20/09/2026	20/09/2026	54 ième édition des trois vallées	CLUB DES CYCLOS DIEPPOIS	Concentration
DIEPPE	20/09/2026	20/09/2026	54 ième édition des trois vallées - marche	CLUB DES CYCLOS DIEPPOIS	Randonnée/Sortie
YVETOT	27/09/2026	27/09/2026	31ème montagnes de la durdent	CLUB CYCLOTOURISTE YVETOT	Randonnée/Sortie
ORIVAL	27/09/2026	27/09/2026	Oxybike	VTT ROUEN	Randonnée/Sortie
CLERES	04/10/2026	04/10/2026	La Clénoise	ASSOCIATION RAID AVENTURE 76	Randonnée/Sortie
ALLOUVILLE BELLEFOSSE	10/10/2026	10/10/2026	2ème Randonnée Octobre Rose	CLUB CYCLO ALLOUVILLAIS	Randonnée/Sortie
LE HAVRE	11/10/2026	11/10/2026	RALLYE DES FALAISES DE LA SEINE - GRIMPEUR 76	CLUB DES RANDONNEURS HAVRAIS	Randonnée/Sortie
LE TRAIT	18/10/2026	18/10/2026	LA TRAITONNE	CLUB CYCLO LE TRAIT	Randonnée/Sortie
SAIN T-VALERY-EN-CAUX	05/12/2026	05/12/2026	RANDONNEE DU TELETHON 2026	STADE VALERIQUEAIS CYCLOTOURISME	Randonnée/Sortie
LE TRAIT	05/12/2026	05/12/2026	CYCLOTHON TELETHON 2025	CLUB CYCLO LE TRAIT	Randonnée/Sortie
<b>BREVETS</b>					
DIEPPE	05/10/2025	05/10/2025	la grimpe dieppoise Grimpeur 76	CLUB DES CYCLOS DIEPPOIS	Brevets / Initiation
LE HAVRE	07/03/2026	07/03/2026	PREMIERE BALADE	CLUB DES RANDONNEURS HAVRAIS	Brevets / Initiation
LE HAVRE	21/03/2026	21/03/2026	PREMIERE RANDONNEE	CLUB DES RANDONNEURS HAVRAIS	Brevets / Initiation
DIEPPE	22/03/2026	22/03/2026	Brevet fédéral 100 Souvenir Michel Lefebvre	CLUB DES CYCLOS DIEPPOIS	Brevets / 100 Km / Fédéral
PAVILLY	28/03/2026	28/03/2026	BRM 200 "côtes picardes"	AMICALE CYCLO PAVILLAISE	Brevets / 200 Km / Randonneur
PAVILLY	11/04/2026	11/04/2026	BRM 300 "côtes picardes"	AMICALE CYCLO PAVILLAISE	Brevets / 250 Km et plus / Randonneur
LE HAVRE	12/04/2026	12/04/2026	BREVET FEDERAL 100 KM	CLUB DES RANDONNEURS HAVRAIS	Brevets / 100 Km / Fédéral
DIEPPE	12/04/2026	12/04/2026	grimpeur du plateau d'Allemont	CLUB DES CYCLOS DIEPPOIS	Brevets / 100 Km / Fédéral
CANTELEU	18/04/2026	18/04/2026	BREVET RANDONNEURS MONDIAUX 200KM	VELO LOISIR CANTELEU	Brevets / 200 Km / Randonneur
PORT-JEROME SUR-SEINE	19/04/2026	19/04/2026	Fontaine Saint Denis	CLUB SPORTIF DE ND GRAVENCHON	Brevets / Initiation
MONTVILLIERS	25/04/2026	25/04/2026	Brevet de Montvilliers	A.C.T. MONTVILLIERS	Brevets / Initiation
PAVILLY	25/04/2026	28/04/2026	BRM 400 "La Boutonnière version 2026"	AMICALE CYCLO PAVILLAISE	Brevets / 250 Km et plus / Randonneur
NORMANVILLE	08/05/2026	08/05/2026	BREVET FEDERAL 100KM DU 8 MAI 2026	CYCLO CLUB NORMANVILLAIS	Brevets / 100 Km / Fédéral
PAVILLY	23/05/2026	24/05/2026	BRM 600 "Bocages et côtes Normande"	AMICALE CYCLO PAVILLAISE	Brevets / 250 Km et plus / Randonneur
CANTELEU	30/05/2026	31/05/2026	BREVET RANDONNEURS MONDIAUX 300KM	VELO LOISIR CANTELEU	Brevets / 250 Km et plus / Randonneur
PORT-JEROME SUR-SEINE	30/05/2026	30/05/2026	brevet des grimpeurs	CLUB SPORTIF DE ND GRAVENCHON	Brevets / Initiation
GODERVILLE	05/07/2026	05/07/2026	Brevet du Coeur de l'été	ASSOC-CYCLO-MARCHE-GODERVILLAISE	Brevets / Initiation
LE HAVRE	12/07/2026	12/07/2026	BREVET FEDERAL 150 KM	CLUB DES RANDONNEURS HAVRAIS	Brevets / 150 Km / Fédéral
DIEPPE	04/10/2026	04/10/2026	la grimpe dieppoise Grimpeur 76	CLUB DES CYCLOS DIEPPOIS	Brevets / Initiation

## La vie de votre Comité Départemental en 2025

### ➤ Annexe 1 – Notice d'information du licencié 2026



#### Notice d'information relative aux assurances incluses dans votre licence FFVELO Saison 2026

(Conformément aux articles L 321-1, L321-4, L321-5 et L 321-6 du Code du Sport et de l'article L141-4 du Code des assurances) Ce document résume les garanties des contrats Responsabilité Civile, Individuelle Accidents et Dommages au matériel vélo (contrat d'assurances AREAS n°001051968T) et de la convention d'Assistance (Europ Assistance n°58 225 249) souscrits par votre Fédération. Ce document vous est remis afin :

- De vous informer qu'outre des garanties couvrant la responsabilité civile et la défense pénale et recours, vous pouvez bénéficier des garanties d'assurance de personne qui vous sont proposées par la Fédération française de cyclotourisme ;
- D'attirer votre attention sur l'intérêt que vous avez à souscrire un contrat d'assurance de personne couvrant les accidents corporels auxquels peut vous exposer votre pratique sportive.

Le présent document est un simple résumé des garanties du contrat auquel il convient de se référer en cas de sinistre. Vous disposez également d'un Guide Licencié et de l'accès à l'intégralité de la notice d'information sur votre espace licencié du site de la Fédération [www.ffvelo.fr](http://www.ffvelo.fr) ou sur le site de la Fédération [www.ffvelo.fr](http://www.ffvelo.fr)

En choisissant son option d'assurance, le licencié choisit ses garanties :

Nature de la garantie	Mini Braquet	Petit Braquet	Grand Braquet	
<b>Responsabilité civile - Défense Pénale et Recours</b>	Acquise	Acquise	Acquise	
<b>Décès accidentel</b>	Non acquise	5 000€	15 000€	
<b>Décès ACV/AVC :</b> En l'absence du test à l'effort de moins de 2 ans En Présence du test à l'effort de moins de 2 ans  Pour être valable le test à l'effort doit avoir été réalisé avant l'accident et au plus tard dans les 2 ans qui précèdent la délivrance de la licence de l'année en cours	Non acquise	1 500€ 3 000€	2 500€ 7 500€	
<b>Invalidité permanente totale</b> (réductible partiellement selon le taux d'invalidité) sous déduction d'une franchise relative < 5%	Non acquise	30 000€ versé en totalité si taux d'invalidité > 66%	60 000€ versé en totalité si taux d'invalidité > 66%	
<b>Frais médicaux</b> prescrits y compris non remboursés par la Sécurité Sociale, dont :  Prothèse dentaire : • par dent (maxi 4) • bris de prothèse Lunettes : • par verre • par monture Réparation ou remplacement autre prothèse (médicale)		3 000€	3 000€	
	Non acquise	250€ 500€  120€ 200€ 500€	250€ 500€  120€ 200€ 500€	
Frais de séjour dans un centre de rééducation en traumatologie sportive	Non acquise	3 000€	3 000€	
<b>Assistance</b> dont : • Rapatriement (lieu de résidence situé en France) • Prise en charge des frais médicaux, chirurgicaux ou d'hospitalisation à l'étranger et avance • Frais de recherches, de secours et d'évacuation <b>TOUJOURS APPELER EUROP ASSISTANCE AU 01.41.85.95.26 avant toute décision de rapatriement ou engagement de dépenses</b>	Non acquise	Frais réels 152 500€ 15 000€	Frais réels 152 500€ 15 000€	
<b>Dommages (Indemnisation vétusté déduite de 8% par an max 70%)</b>  • Casque • Equipements vestimentaires • GPS • Dommages au Vélo y compris catastrophes naturelles	Non acquise	Montants maximum	Montants maximum	Franchises
		80€ Non acquise Non acquise Non acquise	80€ 160€ 300€ 1 500€	Néant 30€ 30€ 100€

# La vie de votre Comité Départemental en 2025



Demeurent exclus de la garantie des Accidents corporels :

- La faute intentionnelle ou dolosive de l'Assuré, du Bénéficiaire ou du Souscripteur.
- Les accidents causés par l'usage de stupéfiants et de produits toxiques non ordonnés médicalement.
- Les conséquences d'accident résultant :
  - De tout combustible nucléaire, produit ou déchet radioactif ;
  - De tout engin destiné à irradier ou à exploser par modification du noyau de l'atome, et de leur décontamination ;
  - De l'action directe ou indirecte de tout agent biologique ;
  - D'attentat ou d'acte de terrorisme utilisant directement ou indirectement toute arme ou toute matière radioactive, d'origine chimique ou d'origine bactériologique ou virale.
- Les accidents du fait d'un taux d'alcoolémie de l'assuré égal ou supérieur à celui fixé par la réglementation française régissant la circulation automobile.
- Les conséquences d'une syncope, d'une crise d'épilepsie.
- Les accidents résultant de la guerre civile ou étrangère, les émeutes et mouvements populaires.
- Les accidents provenant de la participation de l'Assuré à une rixe, sauf cas de légitime défense, ou d'assistance à personne en danger.
- Les conséquences du suicide et de la tentative de suicide.
- Les accidents résultant de phénomènes naturels à caractère catastrophique.
- Les accidents résultant de la conduite de tout véhicule sans permis ou certificat en état de validité, de compétitions (et leurs essais) comportant l'utilisation de véhicules ou embarcations à moteur sauf cas de participation à des concentrations automobiles non soumises à autorisation des pouvoirs publics.
- Les conséquences :
  - D'un traitement esthétique et/ou d'opération de chirurgie esthétique non-consécutif à un accident garanti ainsi que leurs suites et conséquences ;
  - De la participation active de l'assuré à des émeutes, mouvements populaires, actes de sabotage, crimes ou délits intentionnels, rixes sauf en cas de légitime défense, attentat, acte de terrorisme ;
  - D'accidents survenus avant la date d'entrée en garantie de l'assuré ;
  - De maladie ;
  - D'un accident résultant de la navigation aérienne à bord d'un appareil non muni d'un certificat valable de navigabilité ou piloté par une personne ne possédant ni brevet, ni licence, ou titulaire d'un brevet ou d'une licence périmée.
- Les frais de voyage et de séjour dans les stations balnéaires ou climatiques.

## Les garanties optionnelles proposées

Uniquement si le licencié a adhéré à l'option proposée (en ligne via son espace licencié).

### 1. Les Indemnités Journalières

L'assureur garantit à l'assuré le versement d'indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire totale médicalement reconnue à la suite d'un accident survenu dans le cadre des activités garanties et dans les cas suivants :

- Si l'assuré exerce une activité professionnelle et est mis en arrêt de travail par décision médicale (base indemnitaire) l'assureur verse une indemnité journalière correspondant exclusivement à la perte réelle de revenu sans pouvoir dépasser la somme de 30€ par jour, à compter du 4<sup>e</sup> jour d'arrêt et ce jusqu'au 365<sup>e</sup> jour consécutif. Par perte réelle de revenu, on entend la différence entre la rémunération de l'activité professionnelle de l'assuré (salaires, primes, honoraires, gratifications) servant de base à la déclaration annuelle à l'Administration Fiscale et les prestations versées par la Sécurité sociale et/ou tout autre régime similaire, régime complémentaire ou l'employeur.
- Si l'assuré est hospitalisé pendant une période supérieure à 4 jours, l'assureur verse une indemnité journalière forfaitaire de 30€ par jour, à compter du 4<sup>e</sup> jour d'hospitalisation et ce, pendant une durée maximale de 90 jours d'hospitalisation.

Cotisation : 30€ TTC en complément des formules Petit Braquet ou Grand Braquet.

Adhésion : connectez-vous à votre espace licencié.

### 2. Complément de garantie Invalidité permanente et Décès

Les sommes ci-dessous viennent s'ajouter à celles prévues par les formules Petit Braquet et Grand Braquet.

Garanties	Montants du capital supplémentaire	Montants du capital supplémentaire
Décès (tout événement d'origine cardio-vasculaire ou vasculo-cérébral/AVC est exclu)	25 000€	50 000€
Invalidité permanente totale (réductible partiellement selon le taux d'invalidité) sous déduction d'une franchise relative ≤ 5%	50 000€ <sup>(1)</sup>	100 000€ <sup>(1)</sup>
	Un taux d'invalidité permanent supérieur ou égal à 66% donnera lieu au versement de 100% du capital	
Cotisation annuelle en complément de la licence	25€ TTC	50€ TTC

(1) En cas d'invalidité permanente partielle, le montant de l'indemnité est égal au pourcentage du capital assuré correspondant au taux d'invalidité retenu.

Adhésion : connectez-vous à votre espace licencié.

Notice d'information assurance FF Vélo – Page 2/3



## La vie de votre Comité Départemental en 2025



### Vos contacts



Faites votre déclaration d'accident dans les 5 jours à l'aide du formulaire de déclaration d'accident que vous trouverez en ligne dans votre espace licencié.  
Lorsque vous souhaitez obtenir des précisions sur les clauses d'application de votre contrat notamment à la souscription, contactez aiac courtage :

N° VERT : 0 800 886 486

E-mail : assurance-ffvelo@aiac.fr



12 Rue Louis Bertrand  
CS 80045  
94207 IVRY SUR SEINE CEDEX

Téléphone : 01 56 20 88 82

E-mail : l.blondeau@ffvelo.fr

www.ffvelo.fr



Convention n°58 225 249

Ligne dédiée 24/7

Depuis la France : 01 41 85 95 26

Depuis l'étranger : (+33) 1 41 85 95 26



### Déclaration du licencié 2026

À retourner obligatoirement au Club (ou à la Fédération pour les membres individuels)

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_

né(e) le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Pour le mineur représentant légal de \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Licencié de la Fédération à (nom du Club) : \_\_\_\_\_

Déclare :

- Avoir pris connaissance du contenu du présent résumé de la notice d'information relative au contrat d'assurance souscrit par la Fédération auprès d'Areas et Europ Assistance pour le compte de ses adhérents ;
- Avoir été informé par la présente notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité, Permanente, Frais médicaux, et Assistance) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la Fédération ;
- Avoir choisi la formule : MB  PB  GB

et les options suivantes :

- Indemnité Journalière forfaitaire  Complément Décès/Invalidité  Ne retenir aucune option complémentaire proposée

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du licencié souscripteur (ou du représentant légal pour le mineur)

Nous vous informons que les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires pour la prise en compte de votre adhésion et la gestion de votre contrat d'assurance. Dans ce cadre, ces données peuvent être transmises à l'Assureur et peuvent également être communiquées à des experts, à nos conseils, à nos prestataires et sous-traitants. A défaut d'opposition expresse de votre part, nous pourrions vous adresser des courriers ou emails d'information en lien avec votre contrat sans caractère commercial. Vos données personnelles recueillies et traitées dans le cadre de la gestion de votre contrat ne seront toutefois jamais utilisées à des fins de prospection commerciale. La base juridique du traitement de vos données est l'exécution de votre contrat d'assurance ou le consentement concernant l'éventuel traitement de vos données de santé. La base juridique du traitement de vos données est l'exécution de votre contrat d'assurance.

Ces données sont conservées aussi longtemps que nécessaire pour la gestion de votre contrat et au-delà, à compter de la clôture du dossier, pendant la durée autorisée ou imposée par une disposition légale ou réglementaire. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, de limitation du traitement, ainsi que du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer pour motifs légitimes à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement. Il est précisé que l'exercice de certains de ces droits peut entraîner au cas par cas pour AIAC Courtage et les assureurs, l'impossibilité de gérer votre contrat et donc les prestations liées à ce dernier. Vous pouvez exercer vos droits à tout moment, sous réserve de justifier de votre identité, et contacter le Délégué à la Protection des Données par courrier électronique à l'adresse [contact@aiac.fr](mailto:contact@aiac.fr) ou par voie postale à l'adresse suivante : AIAC Courtage, 14 rue de Clichy, 75009 PARIS. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse suivante : CNIL - 3, place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

En fournissant vos données personnelles et, notamment des données à caractère médical, vous autorisez expressément leur utilisation pour les besoins de la prise en compte de votre adhésion et de la gestion de votre contrat. Par ailleurs, si vous fournissez des renseignements au sujet d'une autre personne, vous vous engagez à l'informer de l'utilisation de ses données personnelles et à obtenir son consentement pour une telle utilisation en son nom.

## La vie de votre Comité Départemental en 2025

### ➤ Annexe 2 – Tarifs licences fédérales 2026

#### NOUVEAUX TARIFS 2026 - CLUBS

##### RÉ-AFFILIATION

61 € (cotisation fédérale 29 € + abonnement revue 32 €)

##### AFFILIATION

32€ (cotisation fédérale : gratuite + abonnement revue 32 €)

	CATÉGORIE DE LICENCE	COTISATION FÉDÉRALE	MINI-BRAQUET <sup>(1)</sup>		PETIT-BRAQUET <sup>(2)</sup>		GRAND-BRAQUET <sup>(3)</sup>		ABONNEMENT REVUE
			Assurance	Total licence	Assurance	Total licence	Assurance	Total licence	
	ADULTE PLUS DE 25 ANS	30,50 €	24,50 €	55,00 €	26,50 €	57,00 €	76,50 €	107,00 €	+ 32 €
	ADULTE 18-25 ANS	14,00 €	24,50 €	38,50 €	26,50 €	40,50 €	76,50 €	90,50 €	
	MINEUR 7 ANS ET PLUS (LICENCE EFV TEAM)	13,50 €	.....	.....	OFFERTE PAR ARÉAS	13,50 €	50,00 €	63,50 €	
	MINEUR 3-6 ANS (LICENCE EFV MINI-VÉLO)	13,50 €	.....	.....	OFFERTE PAR ARÉAS	13,50 €	50,00 €	63,50 €	
FAMILLE	1 <sup>ER</sup> ADULTE PLUS DE 25 ANS	30,50 €	24,50 €	55,00 €	26,50 €	57,00 €	76,50 €	107,00 €	
	2 <sup>E</sup> ADULTE PLUS DE 25 ANS	15,00 €	24,50 €	39,50 €	26,50 €	41,50 €	76,50 €	91,50 €	
	ADULTE 18-25 ANS	14,00 €	24,50 €	38,50 €	26,50 €	40,50 €	76,50 €	90,50 €	
	MINEUR 7 ANS ET PLUS	8,00 €	13,00 €	21,00 €	14,00 €	22,00 €	64,00 €	72,00 €	
	MINEUR MOINS DE 7 ANS	OFFERTE PAR LA FÉDÉRATION	.....	.....	OFFERTE PAR ARÉAS	.....	50,00 €	50,00 €	

(1) MINI-BRAQUET : Responsabilité civile + Défense recours. (2) PETIT-BRAQUET : Mini-braquet + Accident corporel et Rapatriement. (3) GRAND-BRAQUET : Petit-braquet + dommage au vélo.

GARANTIES	MINI-BRAQUET	PETIT-BRAQUET	GRAND-BRAQUET
RESPONSABILITÉ CIVILE	OUI	OUI	OUI
RECOURS ET DÉFENSE PÉNALE	OUI	OUI	OUI
ACCIDENT CORPOREL	NON	OUI	OUI
ASSURANCE RAPATRIEMENT	NON	OUI	OUI
DOMMAGE AU CASQUE	NON	OUI	OUI
DOMMAGE CARDIO-FRÉQUENCÈMÈTRE <sup>(1)</sup>	NON	OUI	OUI
DOMMAGE VÉLO	NON	NON	OUI
DOMMAGE GPS <sup>(2)</sup>	NON	NON	OUI
DOMMAGE ÉQUIPEMENTS VESTIMENTAIRES	NON	NON	OUI

(1) Seul le cardio-fréquencemètre à fonction unique est garanti. (2) Les smartphones sont exclus de la formule Grand-braquet.

# La vie de votre Comité Départemental en 2025

## ➤ Annexe 3 - Le SVCT en 2025

